

## NYON

### A propos de l'Usine à gaz

Depuis le dépôt du préavis, la commission chargée d'étudier la construction de la nouvelle salle de l'Usine à gaz, l'association du même nom et son directeur font pression sur les commissaires en manifestant dans la rue, lançant une pétition, avançant des intimidations et contre-vérités dans la presse et les médias.

Monsieur le directeur Pierre-Yves Schmidt est ainsi sorti de son rôle et de son devoir de réserve en montant aux barricades alors que les membres de la commission siégeaient.

Le président et les membres de la commission se sont abstenus de toute déclaration. Aujourd'hui, la commission a déposé son rapport, les termes en sont fixés et rien ne va plus les changer. Dès lors je me considère libéré de mon devoir de réserve et autorisé à préciser certaines choses.

#### Construction bien ficelée

L'Usine prétend avoir des problèmes parce que le dossier a pris du retard, laissant entendre par là que la commission en serait responsable. Celle-ci a examiné le préavis durant quatre mois, elle s'est réunie à quatre reprises.

La commission n'a fait aucune observation concernant la construction du bâtiment qui est bien détaillée, chiffrée et complète.



ANTHONY LAMBE

## ÉDIMBOURG

**Ah, la vache!** Au cours d'un récent séjour à l'étranger, j'ai rencontré en plein milieu d'Édimbourg cette vache, qui m'a confié un petit peu de son histoire. En cherchant la liberté et une meilleure vie ailleurs, elle se trouvait dans l'eldorado écossais au-dessous d'un soleil radieux loin des cieux pluvieux et des autorités vachophobes de Nyon. On peut voir que – pour elle – le spectacle de la désalpe n'est pas la réjouissance d'une seule journée, mais une fête à célébrer toute la vie. ● ANTHONY LAMBE, NYON

#### Flou sur la gestion et la programmation à venir

Il n'en va pas de même avec le volet concernant la gestion et la programmation du futur complexe culturel. Le flou règne en maître, budget et comptes imprécis, projections de fréquentations optimistes, programme invisible, subvention sous-estimée. La commission a dû investir beaucoup de temps et faire preuve d'obstination pour obtenir les réponses à ses légitimes questions. Le règlement du Conseil stipule que les commissions doivent rapporter dans les six mois et nous sommes parfaitement dans les délais.

#### Retard prévisible

Les responsables de l'Usine à gaz sont-ils conscients que même si le Conseil accordait le crédit de construction pour la nouvelle salle, les travaux ne

pourraient pas commencer.

Le Conseil communal a approuvé en 2009 le plan de quartier autorisant la Municipalité à lever une opposition datant de 2004. Cependant, le Service de l'urbanisme, responsable de cette formalité, n'a pas procédé à sa levée. Lorsqu'il le fera, l'opposant pourra introduire un recours auprès des diverses instances cantonales, ou même fédérales. Une procédure susceptible de durer quatre à cinq ans.

Alors arrêtez, s'il vous plaît, de mentir aux citoyens en faisant croire que tout est sous contrôle et que ce sont les vilains conseillers communaux qui ne font pas leur travail.

Jacky Colomb,  
conseiller communal,  
membre de la commission  
du préavis Usine à gaz,  
Nyon